

**DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt, le quatre juin à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'Estran, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

Étaient également présents :

F. Ballester, P. Cormier, M. Foidart, D. Guillerme, F. Téroute, AM Goujon, J. Grévès, G. Thiery, A. Buzaré, AM Garangé, P. Guilbaudeau, L. Médica, L. Monnerie, C. Jourdain, MF. Guillemot, D. Renouf, Z. Dano, S. Caroff, MC. Couf, MM Prévost, O. Huguet, A. Boudios, P. Le Stunff, R. Hénault, L. Detrez, M. David, M. Le Teuff, PY Le Grogneq, Y. Robert.

Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

M. Jean-Jacques Marteil à M. Jacques Grévès
Mme Virgine Robin Cornaud à M. Joël Daniel

Absent excusé :

Mme Patricia Le Bec Danse

Secrétaire :

Marylise Foidart

Date de la convocation	29 Mai 2020
Date de l'affichage	29 Mai 2020
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	30
Nombre de votants	32

2020-29 Point sur l'activité des services pendant le confinement et la reprise d'activité

Rapporteur : J. Daniel

Suite à l'annonce du Président de la République en date du 16 mars dernier déclarant le confinement des Français à compter du mardi 17 mars midi pour une première période de quinze jours, une réunion a été provoquée en accord avec Monsieur le Maire en urgence dans la matinée du 17 mars réunissant tous les directeurs et responsables des services municipaux de la Ville.

A l'issue de cette première réunion, une note a été et transmise à l'ensemble des services à 11 heures 44 pour une fermeture des services à midi.

Cette note fut complétée par une information de Monsieur le Maire, affichée à la porte de la mairie et mise en ligne sur le site internet de la Ville.

Cette note précisait les modalités de continuité des services mises en place à compter de midi le 17 mars (état civil – services techniques – police municipale) ainsi que les contacts et les astreintes aux services techniques (roulement des responsables de service) pendant toute cette première période qui fut prolongée jusqu'au 10 mai.

Il est précisé que durant cette période, l'ensemble des services (administratifs, scolaires, techniques) travaillait soit en télétravail, soit, quand les mesures de sécurité le permettaient, sur leur poste de travail pour effectuer diverses missions (accueil des enfants du personnel soignant, nettoyage du bourg, tonte des pelouses...). La majorité des agents a donc été placée soit en ASA partielle soit en télétravail.

Afin de participer à l'effort de solidarité demandé par le Premier Ministre, une note de service a été adressée à tous les agents les invitant à déposer des jours de congés pendant cette période de confinement. Cette note a été respectée dans l'ensemble puisque 252 jours de congés ont été posés pendant cette période.

Dès l'annonce de la levée de cette période de confinement au lundi 11 mai, l'ensemble des responsables de services ont été réunis une première fois le 27 avril puis une seconde fois le 4 mai dernier pour préparer un plan de reprise d'activité général et également par service (médiathèque, écoles) et par direction (CCAS, ESTRAN).

Vous trouverez ci-joints les documents :

- 1- 2020_03_17 Réunion annonce confinement
- 2- Note de service PC
- 3- Note affichage mairie
- 4- Note sur la prise de congés pendant le confinement
- 5- Bilan global
- 6- PRA général 1
- 7- PRA Médiathèque 1
- 8- PRA écoles 1
- 9- Référents ST
- 10- PRA l'ESTRAN 1

**Pour extrait conforme,
Guidel, le 5 Juin 2020
Le Maire,
Joël DANIEL**

